



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 11224

Numéro SIREN : 332 505 999

Nom ou dénomination : CARTE BLANCHE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt 67330



20170673302016

DATE DEPOT : 27/07/2017

N° DE DEPOT : 67330

N° GESTION : 1989B11224

N° SIREN : 332505999

DENOMINATION : CARTE BLANCHE CONSEIL

ADRESSE : 47 r de Lancry 75010 Paris

MILLESIME : 2016

CARTE BLANCHE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 310 767 EUROS

Siège social : 47, rue de Lancry 75010 PARIS

R.C.S. PARIS B 332 505 999

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

04 AOUT 2017

Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2017

Sous le N° : 67330



Extrait du Procès-verbal des délibérations

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 15 852,17 Euros de la façon suivante :

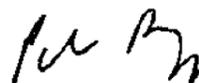
Réserve légale :	0, 00 Euros
Distribution de dividendes :	15 402, 00 Euros
Autres réserves :	450, 17 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons les distributions de dividendes qui ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes	Avec abattement	Sans abattement
2013	49 830, 00 Euros	13 255, 00 Euros	36 575, 00 Euros
2014	12 684, 00 Euros	3 374, 00 Euros	9 310, 00 Euros
2015	14 949, 00 Euros	3 976, 50 Euros	10 972, 50 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président



CARTE BLANCHE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 310 767 EUROS

Siège social : 47, rue de Lancry 75010 PARIS

R.C.S. PARIS B 332 505 999

RAPPORT DE GESTION

Exercice 2016

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux prescriptions légales et statutaires afin de vous rendre compte des résultats de notre gestion durant l'exercice 2016 et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice.

Le présent rapport comporte les différentes informations prévues par la réglementation :

- situation de l'exercice écoulé,
- dépenses fiscalement non déductibles,
- affectation des résultats,
- évolution prévisible.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés suivant les mêmes règles qu'antérieurement.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1- Activité et situation de l'exercice écoulé

En 2016, Carte Blanche Conseil a réalisé des études et des services informatiques dans le champ des ITS (systèmes de transport intelligents).

La société est intervenue dans ses domaines de prédilection : services d'information et systèmes télématiques pour la circulation routière et sa maîtrise dans les centres urbains, pour le stationnement, et pour les transports en commun.

Son outil de traitement en temps réel de l'information routière a continué à évoluer en s'enrichissant, et a permis de répondre aux demandes relatives aux traitements de données de traceurs GPS.

L'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques de mobilité a eu pour objet notamment, l'information multimodale, l'information en temps réel sur les transports en commun, et la gestion du stationnement des autocars de tourisme.

Les services informatiques ont concerné, en outre, la gestion logistique de grands chantiers ainsi que la gestion comptable des régies publiques de recettes.

L'année 2016 s'est conclue sur un effectif de neuf salariés dont sept cadres. Le recours à des spécialistes en sous-traitance s'est poursuivi tout en diminuant fortement, en accord avec les engagements pris et avec les besoins des missions, afin d'apporter la compétence la plus adéquate aux donneurs d'ordre.

2 - Examen des comptes et résultat

Il en résulte une très légère hausse de 0,97% de la production qui passe de 890 922 € en 2015 à 899 546 € en 2016. La sous-traitance évoquée ci-dessus est en forte baisse, diminuant de 69 % (70 011 € en 2015 pour 21 589 € en 2016).

Les frais de personnel, salaires, primes et charges sociales comprises, ont augmenté de 6,37 %, passant de 660 153 € en 2015 à 702 208 € en 2016. Les augmentations de rémunérations fixes du personnel ont été contenues, et l'augmentation reflète celle de l'effectif en moyenne annuelle entre 2015 et 2016.

Après comptabilisation d'une dotation aux amortissements de 27 162, 00 EUROS, de produits et charges financiers et exceptionnels, c'est un bénéfice net comptable de 15 852, 17 EUROS qui est enregistré.

3 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les perspectives pour l'année 2017 reposent sur les contrats pluriannuels de prestations et sur la volonté d'accompagner les pouvoirs publics dans leurs politiques de gestion de la mobilité urbaine.

Carte Blanche Conseil va continuer de prospecter, en répondant à divers appels d'offres, de nouvelles études et des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines des ITS comme l'information multimodale, des mesures de maîtrise de la circulation en ville et de l'organisation du télépéage.

Elle va continuer à faire des développements informatiques pour ses clients opérateurs de services de mobilité et à répondre aux opportunités créées par ses logiciels métier auprès de clients existants et nouveaux.

L'outil de centralisation et de traitement des données transport et circulation sera maintenu très performant au niveau des meilleurs standards du marché de façon à fournir, avec une haute disponibilité, des clients réguliers comme les services publics Internet de collectivités territoriales, mais aussi des diffusions en continu de services concurrentiels comme le RDS-TMC ou d'autres canaux de diffusion. Cette activité de mise à disposition d'événements routiers et d'états de trafic concernant tous les réseaux urbains et interurbains français et suisses, est régulièrement renforcée par de nouvelles sources et de nouveaux contenus.

Elle restera en veille pour reprendre ses efforts de recherche-développement européens ou nationaux en partenariat avec d'autres spécialistes des systèmes d'information transport, trafic et stationnement.

Enfin, son logiciel MacMap® continue d'être commercialisé.

4 - Dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 34 du CGI

Nous vous indiquons qu'il n'y a eu en 2016 aucune dépense non déductible fiscalement.

5 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de **15 852,17** Euros de la façon suivante :

Réserve légale :	0, 00 Euros
Distribution de dividendes :	15 402, 00 Euros
Autres réserves :	450, 17 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons les distributions de dividendes qui ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes	Avec abattement	Sans abattement
2013	49 830, 00 Euros	13 255, 00 Euros	36 575, 00 Euros
2014	12 684, 00 Euros	3 374, 00 Euros	9 310, 00 Euros
2015	14 949, 00 Euros	3 976, 50 Euros	10 972, 50 Euros

6 - Conventions visées à l'article 227-10 du Code du Commerce

Aucune nouvelle convention entre les sociétés Carte Blanche Conseil et Rapp Trans n'a été conclue durant l'année 2016. Aucune autre convention réglementée n'a été signée.

7 - Informations sur les délais de paiement

Au 31 décembre 2016, le poste Fournisseurs et comptes rattachés présente un solde créditeur de 16 671, 85 Euros et se décompose en :

- Fournisseurs	4 477, 53 €
- Fournisseurs - Factures non parvenues :	12 194, 32 €

A compter du 1er janvier 2009, la Loi de Modernisation Financière a instauré un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). Lorsque ce seuil est dépassé, les fournisseurs de la société ont droit à des pénalités de retard de paiement correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal.

Le tableau ci-dessous indique la décomposition par échéance de paiement des dettes fournisseurs soumises à cette loi :

Fournisseurs Tiers	Échéances non soumises à pénalités de retard de paiement		Échéances soumises à pénalités de retard de paiement	
	Paiement dans un délai de 45 jours (au plus) fin de mois	Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facturation	Paiement dans un délai > à 45 jours fin de mois	Paiement dans un délai > à 60 jours date de facturation
Solde au bilan 31/12/16	4 477, 33 €	0	0	0

8 – Augmentation de capital réservée aux salariés

En 2017, Carte Blanche Conseil a l'obligation de proposer à l'Assemblée Générale une augmentation de capital réservée aux salariés, prenant acte des dispositions de l'article L.225-129-6 alinéa 1 du Code de Commerce, et des articles L.3332-18 à L3332-24 du Code du Travail. Cette proposition sera à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. M.' or similar, located below the text 'Le Conseil d'Administration,'.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

CARTE BLANCHE CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 310 767 Euros
Siège Social : 47, rue de Lancry
75010 - PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2016**

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CARTE BLANCHE CONSEIL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

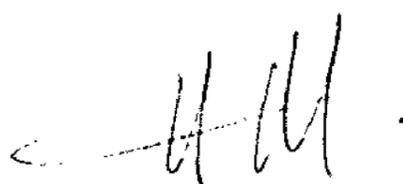
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 Juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

JPA



Danielle BARDREAU GILBERT

Cabinet Michel Potet

**8, rue de la Renaissance – Bât D
92160 ANTONY**

Téléphone : 01 56 45 10 60

Télécopie : 01 46 68 38 92

cabinet@cabinetpotet.fr

www.cabinetpotet.fr

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

47 Rue de Lancry

75010 PARIS

Comptes annuels au 31/12/2016

JPA



Sommaire

DESIGNATION	PAGES
Documents de synthèse	
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	
Principes, règles et méthodes comptables	7
Notes sur l'actif	7
Immobilisations	7
Stocks	9
Créances	9
Notes sur le passif	9
Capitaux propres	9
Autres informations	9



BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		31/12/2016	31/12/2015
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	14 314	8 335	5 979	6 858
	Fonds commercial (1)	48 936	4 894	44 043	48 936
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	137 729	104 214	33 515	35 906	
Immobilisations en-cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)					
Participations (méthode de mise en équival.)					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
T.I.A.P					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 150		9 150	10 586	
Total (II)		210 129	117 443	92 686	102 286
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	18 338		18 338	6 639
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)	469 544		469 544	261 100
	Autres créances (3)	5 689		5 689	5 132
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
V.M.P (dont actions propres :)	22 141		22 141	273 339	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	433 790		433 790	279 499	
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	12 026		12 026	10 618	
Total (III)	961 527		961 527	836 328	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement d'obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I à VI)	1 171 657	117 443	1 054 213	938 614	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	



BILAN PASSIF

		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 310 767)	310 767	310 767
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	295 158	295 158
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	31 077	31 077
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	63	
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 852	15 012
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	Total (I)	652 916	652 013
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 672	29 944
	Dettes fiscales et sociales	337 093	244 213
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
Comptes régul	Produits constatés d'avance (4)	47 533	12 444
	Total (IV)	401 297	286 601
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 054 213	938 614
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	401 297	286 601	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			



COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2016	31/12/2015	
Nombre de mois de la période				12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services	851 602	36 245	887 847	931 629
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		851 602	36 245	887 847	931 629
	Production stockée				11 699	-40 707
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation				5 538	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				36 549	37 681
	Autres produits (1) (11)					0
Total des produits d'exploitation (2) (I)				941 634	928 603	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			143 181	196 083	
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 086	6 552	
	Salaires et traitements			502 720	461 019	
	Charges sociales (10)			199 488	199 133	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			27 162	17 591	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)			44 544	44 063	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				924 181	924 441	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				17 452	4 161	
OPERATIONS EN COURANT	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			381	1 665	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 222	1 136	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change			818	10 732	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				2 422	13 533	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)			899	923	
	Différences négatives de change			439	523	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				1 338	1 446	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				1 084	12 087	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				18 536	16 249	



COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	2 684	1 237
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		944 056	942 136
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		928 203	927 124
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		15 852	15 012

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges	36 549	37 681	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	44 538	44 045	
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	887 847,02	931 628,51	
(15)	Résultat en Euros et centimes	15 852,17	15 011,61		

**Immobilisations financières**

Elles concernent pour 9.150 euros les dépôts de garantie versés au titre des locations immobilières.

Stocks**En-cours de prestations de services.**

Ils sont valorisés en fonction de l'état d'avancement des projets concernés : à la clôture de l'exercice, ils s'élèvent à 18.338 euros.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Aucune dotation aux provisions ne figure dans les comptes à la clôture de l'exercice.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	4530	68,60	310 767
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	4530	68,60	310 767
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 5.509 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649000 - Charges de personnel.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. La société n'a pas signé d'accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ volontaire à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein (65 – 67 ans)
- Taux d'actualisation : 1,49 %
- Taux de croissance des salaires : 2% cadre et 1,5% employé
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : Insee 2015



Montant des engagements pris en matière d'indemnités de départ à la retraite : 49 257 euros.

Engagements donnés

- Autre

Des sicav monétaires sont bloquées pour une valeur historique de 22.140 euros sur un compte nantissement au Crédit Lyonnais. En contrepartie le Crédit Lyonnais s'est porté caution sur un stock "de sous-ensembles et autres consommables" appartenant à un client pour une valeur de 26.635 euros.

Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	9	

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	9 150		9 150
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	469 544	469 544	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés	338	338	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	955	955	
Impôts sur les bénéfices	2 825	2 825	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 571	1 571	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	12 026	12 026	
Totaux	496 409	487 259	9 150
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 672	16 672		
Personnel et comptes rattachés	130 178	130 178		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	132 530	132 530		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	74 122	74 122		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	263	263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	47 533	47 533		
Total	401 298	401 298		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				